

GYM VOLONTAIRE DE GRAMAT LICENCE

☐ NOUVEAU LICENCE ☐ RENOUELEMENT (n° de licence)

☐ A déjà une licence GV (où) : quand (année)

NOM..... Prénom

Nom de jeune fille Né(e) le

Adresse

Tél..... Courriel

Il est impératif d'écrire l'adresse électronique lisiblement car désormais les licences seront à télécharger sur le site de l'EPGV, merci de votre compréhension.

Tarif unique annuel de 149 € Ce forfait vous permet de participer à l'ensemble des activités proposées :

Activités pratiquées		Tarif individuel	Tarif couple
Pour les licenciés GV Gramat Adultes		149 €	282 €
Pour les adhérents déjà licenciés FFSV en dehors de Gramat adulte		118 €	220 €

Je paie par :

☐ Chèque n° : Banque :

☐ Espèce

Je n'autorise pas la Gymnastique volontaire de Gramat à utiliser pour son site internet, ses publications ou ses affiches, les photographies ou vidéos réalisées pendant ses cours et manifestations, sur lesquelles je pourrais figurer.

Signature obligatoire *précédée de la mention « lu et approuvé »

***l'absence de signature et/ou de photo vaut acceptation**

PHOTO OBLIGATOIRE

a-en cas de refus d'autorisation *

b- en cas de nouvelle adhésion

c-en cas d'adhésion APA ou Sport sur Ordonnance

PS : Lors de la réception de votre licence, vous avez la possibilité de prendre une assurance complémentaire couvrant les dommages corporels IA SPORT + de la MAIF La notice individuelle et le bordereau détachable sont, délivrés avec la licence. L'adhérent doit adresser sa demande par courrier avec son règlement directement à la MAIF.

Si vous souscrivez la garantie I.A Sport+, vous devez adresser le bordereau détachable complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisques - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort.

La cotisation complémentaire d'assurance d'un montant de 15.75€ pour la période 2026/2027, devra être réglée par chèque à l'ordre de MAIF en inscrivant au verso du chèque le numéro de sociétaire 2124996D.

Courriel: gvgramat@laposte.net Site: <https://gv-gramat.webnode.fr>

GYM VOLONTAIRE DE GRAMAT LICENCE

Pour les nouveaux licenciés le certificat médical n'est plus obligatoire.

Pour tous,

Si vous pensez répondre « NON » à toutes les questions, vous n'avez pas de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives et il n'y a pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous pensez répondre « OUI » à une ou plusieurs questions, NE REMPLISSEZ PAS le questionnaire, vous devez consulter un médecin en lui présentant ce questionnaire pour nous fournir un nouveau certificat médical.

Questionnaire de santé

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.	OUI	NON
DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)		
A CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

Volet à remettre à l'association

Je soussigné(e) (Nom, prénom) atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive/..... au club EPGV **GV Gramat**.

Date

signature